



Compte-Rendu de la réunion de la CLDR

Le 7 mars 2023

1. Participants

Pour la commune : R. KALLEN, R. OOSTERHOF, M. LAMBOTTE, T. GILLET

Pour la FRW : A. DETHIER & C. PERIN DE JACO

Pour la CLDR : F. ANSAY, D. DEGEIMBRE, J. DEMEURE, M-A. GOFFIN, S. HOLODILINE, P. LHOAS, K. VANTIGHEM, S. SANDERSON, C. HOUART, Y. LECOMTE, C. MOYERSON

Invités : S. PIERRE, Marjorie LEBRUN, M. LAMBERT, I. CATTAREGIA, S. GILLES, O. MUSSEN

Excusés : D. HELLIN, J. MASSON, F. DEBATTY, N. TRIOLET, C. GILON, P. HALLEUX, Miguella LEBRUN, B. MAHY, M. LECHAT, A. VOISIN, M-F. LATINE

2. Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2022.
2. Bilan de l'année 2022
 - Etat d'avancement des projets.
 - Retour sur le travail des GT.
3. Programmation 2023
 - Nouveaux projets (hors conventions).
 - Programme de travail des GT.
4. Nouvelle ODR
5. Divers

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2022.

Le compte-rendu est approuvé sous réserve de vérifier que le pourcentage du vote de la CLDR dans le cadre du Budget Participatif est bien renseigné à 40% et non 50%.¹

¹ Ndlr. Après vérification, il était bien spécifié que le vote de la CLDR compte pour 40%.

2. Bilan de l'année 2022

La CLDR s'est réunie quatre fois durant l'année 2022 :



Au sujet de l'atelier lecture de paysage, la commune a demandé à Corentin FONTAINE du GAL un travail axé sur les villages de Jallet, Evelette, Haillot et Ohey. Les ateliers se dérouleront en petit groupe avec les membres intéressés. Des précisions seront apportées lors de la prochaine CLDR.

2. Etat d'avancement des projets

- Le projet d'aménagement de la **salle Isbanette** à Evelette a été financé.
- Le chantier de la **Maison Céline Pierre**, maison multiservices, va bientôt débuter. L'appel d'offres est lancé et des visites d'entreprises sont programmées. Pour visualiser le projet → <https://www.youtube.com/watch?v=Wj49dqlvN4Q>

Questions/réponses

Le projet a-t-il été revu à la baisse au niveau du budget ?

Non, le projet est resté comme prévu initialement excepté pour l'arbre connecté.

Quelle sera la durée des travaux ?

Environ quatre ans mais c'est difficile à déterminer tant que les travaux n'ont pas commencé. Un planning sera communiqué aux membres de la CLDR en temps voulu.

- L'aménagement d'un **espace de convivialité à Evelette** va être financé par l'appel à projets « Cœur de village » à hauteur de 369 600€. Un avant-projet a été présenté au SPW. Concernant le contenu du projet, il s'agit d'une parcelle qui a été acquise par la commune pour y installer un parking qui profitera à la salle Isbanette, un espace barbecue, une aire de jeux ainsi qu'une aire multisports. Le cheminement piéton initialement prévu dans la fiche projet PCDR est momentanément suspendu car il ne pourra pas être subventionné en développement rural. Malgré le subside octroyé, la commune doit chercher entre 160 000€ et 200 000€

pour terminer le projet. Ce projet pourra néanmoins être introduit dans la nouvelle Opération de Développement Rural (ODR).

- Le marché a été octroyé à l'entreprise *CORETEC Energy* pour la mise en place d'un **réseau de chaleur**. Les travaux débuteront prochainement. La commune recherche un coordinateur de chantier. Pour rappel, le but est de chauffer 14 bâtiments publics avec une même chaudière à plaquettes. L'ASBL *Clé Bois*, coordonnée par le GAL, valorise et transforme les déchets de bois. Il s'agit donc d'un circuit court qui favorise le recyclage.

Questions/réponses

Quand les travaux vont-ils débuter ?

Dans la mesure du possible avant les congés du bâtiment. La chaudière devrait être fonctionnelle fin 2023 ou début 2024.

Qui va s'occuper de l'entretien ?

C'est une entreprise extérieure qui va gérer les entretiens mais un membre du personnel va être formé pour le suivi.

Un séchoir est-il prévu ?

Oui, un séchoir est prévu pour les plaquettes.

3. Retour sur le travail des Groupes de Travail (GT).

- Le **GT BiodiverCité** s'est réuni 4 fois en 2022 pour introduire et suivre des projets dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité (un subside de 10 000€ pour des actions et 2000 euros pour la semaine de l'arbre peut être sollicité).
Quelques exemples d'actions : école du dehors, éco pâturage, panneaux didactiques, potager didactique, distribution de plants, plantation de haies avec l'aide des scouts, etc.

Questions/réponses

Comment soumettre ses idées ?

Tout citoyen ou membre de la CLDR qui souhaite soumettre une idée peut contacter R. OOSTERHOF pour se renseigner sur l'éligibilité de son projet. Le mieux étant de participer aux réunions du GT qui sont ouvertes au public.

Est-il prévu de faire la promotion de cet appel auprès des citoyens ?

Oui et ils pourront rejoindre le GT s'ils le souhaitent puisque c'est ouvert au public.

- Le **GT charte** s'est réuni 3 fois en 2022 pour finaliser la charte intitulée « vivre harmonieusement la ruralité ». La présentation de la version finale s'est déroulée en octobre 2022 à l'occasion des apéros ruraux à Ohey. L'initiative vient de la commune mais le projet a suscité l'intérêt des communes voisines contactées par les GAL. Dans le courant du mois de mars, la charte sera diffusée en toute boîte chez les habitants de 7 communes. Elle est téléchargeable sur le site de la FRW via la page : <https://www.frw.be/actualites.html>

Les membres de la CLDR valident le bilan de l'année 2022 tel que présenté.

4. Programmation 2023

Des actions sont déjà programmées pour cette année 2023 :

- Une consultation des citoyens de Goesnes est programmée pour **l'aménagement autour du pilori**. Etant donné qu'il s'agit d'un espace classé, l'aval de l'AWaP est nécessaire et les démarches administratives sont conséquentes.
- Il est prévu une **évaluation de fin de programme du PCDR** par la CLDR. Il s'agit de passer en revue les projets et de dresser un bilan sous forme d'auto-évaluation.
- Le **Budget Participatif** a été lancé en novembre 2022 et entre en phase de vote (du 1/03 au 15/04). Les membres sont invités à diffuser l'information : le bulletin de vote est disponible en version papier au Service Population. Il est possible de voter en ligne via <https://participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-ohey>. Pour voter il faut habiter la commune d'Ohey et avoir au moins 16ans.

Les porteurs assurent la promotion de leur projet. Les lauréats seront désignés en mai (3 ou 4 lauréats en fonction du budget).

Questions/réponses

Est-il obligatoire de renseigner son adresse mail sur le bulletin de vote ?

Il n'est pas obligatoire de renseigner son adresse mail sur le format papier. Il suffit du nom, prénom et une signature. Un membre fait remarquer qu'il n'y a pas d'espace prévu pour inviter à signer sur le document. La FRW s'occupe de la correction. Par contre pour voter sur la plateforme il est nécessaire de s'inscrire avec une adresse mail.

Comment sont contrôlés les bulletins de vote pour s'assurer que les conditions sont bien respectées ?

Il n'est malheureusement pas possible de contrôler l'âge et l'origine des participants : le système est basé sur la confiance. L'inscription sur la plateforme nécessite l'encodage d'une adresse postale et les anomalies font l'objet d'une alerte (par exemple : plusieurs fois la même adresse, de très nombreux votes effectués en peu de temps, etc).

Thématiques à aborder et Groupes de travail

- Le **GT BiodiverCité** est maintenu en 2023 notamment pour répondre à l'appel à projets.
- Certains membres proposent la mise en place d'un **GT gestion de l'eau** pour amener la réflexion d'une part sur les risques d'écoulements et d'autre part sur la distribution ainsi que sur la gestion des excès et des déficits. Cette thématique a été proposée en 2022 à la suite des inondations.
Sur base des discussions (notamment sur la manière dont la gestion de l'eau a un impact sur l'aménagement du territoire), il est suggéré d'organiser une session de l'atelier lecture de paysage à Jallet en lien avec la gestion de l'eau. Une demande sera envoyée à C. FONTAINE.



- M. LAMBOTTE (échevine de la mobilité) et T. GILLET (Conseiller en Mobilité) soumettent aux membres la remise en place d'un **GT sécurité routière**. Le mandat de ce groupe de travail serait d'identifier les points noirs réellement rencontrés sur le terrain, de définir les usagers principaux des voiries concernées et de collecter les ressentis des riverains. En cas de relance du GT, la première réunion fixera le cadre théorique tandis que les suivantes cibleront une ou deux rues par réunion.

Questions/réponses

Quelle serait la fréquence de ces réunions ?

En fonction de la disponibilité de T. GILLET environ tous les 3 à 6 mois. Malgré des réunions espacées, le travail sur l'amélioration de la mobilité se poursuit par ailleurs et les membres de la CLDR qui sont intéressés seront informés de l'avancement des dossiers. Les membres d'un GT au même titre que la CLDR émettent des avis et certaines contraintes doivent nécessairement être prises en compte comme le respect des législations en vigueur en matière de mobilité.

Quel serait le champ d'action des membres du GT ?

L'avis qui sera remis ne conduira pas automatiquement à des subventions ou à la mise en place des aménagements demandés. Cependant, le fait de disposer de ces avis permettra à la commune d'argumenter auprès du SPW qui, en fonction de l'enveloppe dont elle dispose pour rénover les voiries, détermine les tronçons à réfectionner ou à aménager.

Les membres de la CLDR marquent leur accord pour la relance du GT sécurité routière. Un appel à candidatures sera prochainement lancé dans l'objectif de représenter l'ensemble des villages. Les réunions d'un GT sont ouvertes au public.

Au cours l'année 2023, les membres se positionnent pour aborder les thématiques suivantes :

- Un membre aborde l'idée de réaliser une soirée d'information sur le **covoiturage**.
- Un membre évoque les **espaces publics** : un GT sur cette thématique permettrait de réfléchir à l'aménagement d'un espace en amont pour avoir des projets « prêts à l'emploi » pour un futur appel à projets ou la prochaine ODR.
La FRW rappelle qu'elle dispose d'un service compétent dans l'analyse d'un espace public : l'ATEPA. Il va se renseigner pour organiser une présentation lors d'une prochaine CLDR ou bien être formé pour répondre à la demande. Il rappelle également que lors d'une nouvelle ODR, la phase d'élaboration permet d'aller à la rencontre des citoyens et des acteurs locaux notamment en organisant des tables rondes autour de thématiques.
- Plusieurs membres invités demandent dans quelle mesure il est possible de discuter de la relance d'un comité de gestion de salle à la manière du processus à l'œuvre à Evelette.
Il est suggéré de prendre contact avec les personnes qui ont porté ce projet (Pierre HALLEUX est membre de la CLDR et participe au comité de gestion de la salle ISBANETTE par exemple).
Il est également proposé d'éventuellement consacrer une des réunions de la CLDR à la vie associative de l'entité. Cela permettrait notamment des échanges entre les personnes concernées.

5. Nouvelle Opération de Développement Rural

La commune annonce que la Ministre a donné son accord pour lancer une nouvelle ODR en 2024 accompagnée par la FRW. Elle rappelle que l'évaluation de fin PCDR qui se déroulera cette année permettra de définir les projets à relancer ou abandonner pour l'ODR. Il précise que la priorité pourra être revue (un projet du lot 3 de l'ancienne ODR pourrait se retrouver en lot 1 pour la suivante).

Durant la période des élections, les règles de prudence s'appliquent. Il n'est pas possible d'initier de nouvelles

Pour connaître les étapes d'une ODR, les membres sont invités à visiter le site du développement rural → <https://www.developpementruralohey.info/lodr-cest-quoi.html>

Questions/réponses

Comment se déroulent les consultations citoyennes ?

Au cours de la mise en place d'une ODR, il est obligatoire d'organiser au moins une soirée par village. Des tables rondes et des consultations thématiques peuvent également être organisées si cela s'avère pertinent (exemples : réseau de santé, petite enfance, seniors, etc.).

La consultation des enfants est également obligatoire, un tour des écoles pourrait être prévu à cet effet.

Quel est le délai pour déposer une fiche-projet ?

Le processus qui conduit à la rédaction des fiches projets peut varier. Il faut néanmoins réaliser le diagnostic, les consultations citoyennes, le diagnostic partagé et la stratégie avant de passer à la phase « projets ». Cela peut prendre environ 30 mois.

6. Divers

L'objet de la prochaine réunion de la CLDR sera le vote du Budget Participatif après le 30 avril.